



Bulletin de Participation

Lieu :

DOMAINE DU CLOS SAINT LAMBERT

02870 FOU DRAIN

D1044 (entre St Quentin et Laon)

Ensuite prendre D543E

Rue du LAVIER

En direction de la poudrière

Jusqu'à la voie de chemin de fer



RESTAURATION SUR PLACE
VENDREDI SOIR
SAMEDI MIDI / SOIR
DIMANCHE MIDI

Inscription à retourner avant le **VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026**
A RANDO SOMME 9 RUE DES HIRONDELLES 80800 GENTELLES

Après le 18 Septembre 2026 vous pourrez toujours vous inscrire sur place avec la feuille de participation avec la photocopie du memo d'assurance ou de l'attestation d'assurance obligatoire

Bien remplir le formulaire entièrement et lisiblement
UN E-MAIL DE CONFIRMATION DE PARTICIPATION VOUS SERA ENVOYÉ

Pour pouvoir bénéficier du tee shirt conducteur veuillez envoyer votre feuille de participation avant le lundi 7 Septembre 2026

QUAD ☐

SSV ☐

MOTO ☐

NOM..... PRENOM.....

AGE

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TELEPHONE

PORTABLE

E-MAIL TAILLE TEE SHIRT PILOTE S M L XL XXL XXXL

PASSAGER

NOM.....PRENOM.....

AGE.....

VEHICULE HOMOLOGUE

MARQUE MODELE QUAD - SSV..... MODELE MOTO.....

CYLINDREE.....

N° PERMIS DE CONDUIRE

IMMATRICULATION

(Obligatoire)

Fournir une photocopie du memo d'assurance ou attestation 2026 ou fichier FVA (fichier des véhicules assurés) avec la feuille de participation

ATTENTION A REMPLIR POUR LES VEHICULES NON HOMOLOGUES :

QUAD MOTO ET SSV ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE VEHICULE TERRESTRE A MOTEUR OBLIGATOIRE.

L'ASSURANCE A LA JOURNEE N'EST PAS VALIDE.

LE KENNY OFF ROAD N'EST PAS UN CIRCUIT HOMOLOGUÉ NI UN CIRCUIT ASPHALTE la RC doit comporter

le nom du propriétaire - la marque du véhicule - le modèle du véhicule

le numéro du châssis ou moteur

Aucune inscription ne sera prise en compte sans présentation d'une assurance véhicule à l'année

MARQUE MODELE QUAD – SSV – MOTO.....CYLINDRE.....

N° DE CHASSIS ou MOTEUR.....

Aucun autre conducteur que celui inscrit n'est autorisé à conduire. Seul les véhicules munie d'une plaque concurrent sont autorisés sur le parcours Conduite interdite au moins de 17 ans Aucun Passager de moins de 10 ans n'est autorise

CHOISIR VOTRE FORMULE COCHER L'OPTION CHOISIE

SAMEDI

☐ **1 CONDUCTEUR – 70€**
QUAD / SSV / MOTO

☐ **1 CONDUCTEUR + 1 PASSAGER – 85€**
QUAD / SSV

DIMANCHE

☐ **1 CONDUCTEUR – 70€**
QUAD / SSV / MOTO

☐ **1 CONDUCTEUR + 1 PASSAGER – 85€**
QUAD / SSV

WEEK-END

☐ **1 CONDUCTEUR – 110€**
QUAD / SSV / MOTO

☐ **1 CONDUCTEUR + 1 PASSAGER – 140€**
QUAD / SSV

OFFRE D'ENGAGEMENT POUR LES GROUPES

5 engagements payés

Le 6^{ième} CONDUCTEUR demi-tarif

10 engagements payés

Le 11^{ième} CONDUCTEUR offert

JE ROULE ENTRE AMI(e)S, JE DONNE UN NOM À MON GROUPE

.....

Règlement à lire attentivement

La randonnée est exclusivement réservée aux possesseurs de quad / moto / ssv et assurés.

Elle est organisée sur un parcours balisé et fléché, sans notion de vitesse, sans chronométrage et sans classement.

Tout hors-piste est strictement interdit.

La randonnée n'a aucun caractère compétitif et se déroule dans le strict respect des règles de sécurité et des consignes de l'organisateur

Chaque participant s'engage à respecter le domaine du St Lambert, les cultures, ainsi que la faune et la flore.

Tout comportement portant atteinte à l'environnement ou au bon déroulement de l'évènement entraînera l'exclusion immédiate du participant, sans possibilité de remboursement.

Chaque participant déclare être propriétaire du véhicule engagé et que celui-ci est couvert par une assurance responsabilité civile conforme à la réglementation en vigueur.

Il reconnaît participer à la randonnée sous sa propre responsabilité et rester seul responsable de sa conduite, de son véhicule, ainsi que des dommages corporels, matériels ou immatériels qu'il pourrait subir ou causer à des tiers. Les participants sont informés des risques inhérent à la pratique d'une randonnée en véhicule terrestre à moteur et déclarent les accepter en toute connaissance de cause.

Il leur appartient, s'ils l'estiment nécessaire, de souscrire toute assurance complémentaire couvrant leurs dommages personnels ou matériels.

En conséquence, les participants ne pourront rechercher la responsabilité de l'association organisatrice, du domaine ni de leurs représentants. Conducteurs, passagers et accompagnants sont considérés comme participants à l'évènement et s'engagent à respecter le présent règlement. L'Organisation se réserve le droit d'exclure à tout moment toute personne dont le comportement serait jugé dangereux, inadapté ou contraire au présent règlement, sans que cette exclusion ne puisse donner lieu à un quelconque recours. Seront admises les machines en parfait état de marche, préalablement révisées, aucun problème technique ou mécanique ne devant être connu avant le départ et répondant aux normes constructeurs.

Toute nuisance sonore est strictement interdite après 0h00.

Le démarrage ainsi que toute circulation de quads, SSV et motos sur le parking sont formellement interdits après 20h00.

Seuls les barbecues sur pied sont autorisés, sous réserve de la présence obligatoire d'un extincteur à proximité immédiate. Tout feu au sol ou non sécurisé est strictement interdit.

Tout manquement à ces consignes de sécurité et de bon usage entraînera l'exclusion immédiate des départs de la randonnée, sans possibilité de recours.

Equipement obligatoire ex : casque homologué, gants, (botte pour les motos cross), lunettes, veste et pantalon long. Le niveau sonore de l'échappement doit être aux normes des constructeurs.

Port du casque obligatoire en tout lieu des lors que la machine roule

CONDITION GENERAL :

En cas d'annulation de la présente inscription signifiée avant le 7 septembre 2026, le remboursement sera de 100%, au plus tard le 21 septembre 2026, le remboursement sera de 50% au-delà aucun remboursement ne sera accordé.

En cas d'annulation pour raison médicale (justifiée par un certificat) le remboursement s'effectuera à hauteur de 90% à compter qu'il ait été impérativement adressé par courrier postal ou bien par mail 7 jours avant l'évènement.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou extrêmes (bulletin régional d'alerte météo), l'organisateur se réserve le droit de modifier, d'annuler et de reporter l'évènement.

Je soussigné(e) Nom, Prénom.....m'engage sur l'honneur à respecter le règlement de Rando Somme et les conditions d'inscription, et en acceptant sans réserve toutes les clauses.

Je déclare participer aux activités sous ma propre responsabilité et m'engage à ne pas rechercher la responsabilité de l'organisateur en cas d'accident corporel ou matériel.

Important : Cette inscription ne sera pas enregistrée en l'absence de signature et de règlement

Ci-joint, mon règlement à l'ordre de RANDO SOMME et à renvoyer à l'adresse ci-dessous.

Inscription à retourner à



9 Rue des Hirondelles

80800 GENTELLES

Tel : 06.89.85.43.30

Secrétariat 06.42.56.42.32

E-Mail : randosomme@gmail.com

Site Internet : www.randosomme.fr

N° W802001036

Fait à Le :/...../2026

Par courrier (chèque obligatoire)

NOM et PRENOM

(Précédée de la mention manuscrite) Lu et approuvé

SIGNATURE

PROGRAMME DU KENNY OFF ROAD 25, 26 et 27 septembre 2026

HORAIRE D'OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES DU DOMAINE PRIVE DU CLOS SAINT LAMBERT

Vendredi 25 : Ouverture 17h00 - Fermeture 21h00

Samedi 26 : Ouverture 07h00 - Fermeture 22h00

Dimanche 27 : Ouverture 07 h00 Fermeture 19h00

L'accueil administratif sera ouvert le vendredi soir de 18h à 20h

Samedi et dimanche matin

L'accueil administratif sera ouvert à partir de 07h30 pour la récupération des bracelets permettant l'accès à la randonnée.

**N'oubliez pas de vous munir des documents suivants :
Photocopie du memo ou de l'attestation d'assurance du véhicule 2026**

09h00 : Départ Rando

Briefing : présence obligatoire de tous les participants avant l'ouverture de la randonnée.

Horaires de fermeture des parcours :

Samedi 26 à 16h 30

Dimanche 27 à 16 h

Ces fermetures pourront toutefois être modifiées en fonction des conditions météorologiques.

Préparez-vous pour une manifestation pleine de fun !!

Ambiance détendue, bonne humeur garantie, et un esprit rando à l'état pur.

À noter : côté confort, on reste dans l'esprit fun !

Il y a des toilettes sur place, mais pas de douches à prévoir.

Prévoyez donc le nécessaire pour rester à l'aise pendant toute la durée de l'événement.

RESTAURATION SUR PLACE

Du vendredi soir au dimanche midi

Nouveau site internet

WWW.RANDOSOMME.FR